

LES **7**  
PILIERS  
DE NOTRE  
**RÉUSSITE**  
RÉUNIONNAISE

# BILAN 2017 BUDGET 2018



LA RÉUNION!  
positive!



# SOMMAIRE

- 3** PRÉAMBULE
- 9** UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS
- 13** ENGAGER LA 2<sup>ÈME</sup> GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS
- 19** ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- 23** LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE
- 27** LA RÉUNION, NOUT' CULTURE MÉTISS, NOUT' FIERTÉ
- 33** PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES
- 37** CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'OCÉAN INDIEN

# PRÉAMBULE

## Pour 2016-2021, le projet de mandature se décline autour de 7 piliers porteurs, de deux exigences majeures :

- ▶ LE RESPECT SCRUPULEUX DES ENGAGEMENTS PRIS DEVANT LES RÉUNIONNAIS EN DÉCEMBRE 2015 ;
- ▶ LA POURSUITE D'UNE MODERNISATION EN PROFONDEUR ET NÉCESSAIRE DE LA RÉUNION.

CES EXIGENCES DOIVENT CEPENDANT COMBINER L'AMBITION RÉGIONALE DÉFENDUE DEPUIS 2010 POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE ET LA NÉCESSITÉ DE S'ADAPTER AUX CONTRAINTES FINANCIÈRES IMPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT.

DEPUIS DEUX ANS, L'ÉQUIPE POLITIQUE ET LES ÉQUIPES ADMINISTRATIVES TRAVAILLENT À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET. 2017 A POURSUIVI LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET POUR CONCRÉTISER LES RÉALISATIONS ET PRODUIRE DES AVANCÉES RÉELLES.

## LES ACTIONS EN 2017

### PARMI LES TEMPS FORTS EN BREF :

#### **PILIER 1 : UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS**

- ▶ la livraison du lycée Nord

#### **PILIER 2 : ENGAGER LA 2<sup>ÈME</sup> GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS**

- ▶ la poursuite de la construction de la Nouvelle Route du Littoral avec la livraison du Viaduc de la Grande Chaloupe
- ▶ la livraison de la déviation Est de Saint-Joseph
- ▶ la poursuite du plan d'aides aux communes

#### **PILIER 3 : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

- ▶ le lancement du dispositif "Soutenir Accompagner Valoriser"
- ▶ la signature de la convention cadre "Tourisme Réunion" rassemblant tous les opérateurs du secteur
- ▶ la création du fonds de fonds « La Financière Région Réunion »
- ▶ la création de la « Garantie TPE Région Réunion »
- ▶ les journées de l'ancrage territorial

# PRÉAMBULE

## PILIER 4 : LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

- ▶ l'accueil de la Assemblée Générale nrg4SD et la seconde édition de la conférence Climat
- ▶ l'organisation du congrès mondial sur les Baleines à bosse
- ▶ la 6<sup>ème</sup> édition du Pandathlon
- ▶ des actions concrètes pendant la semaine européenne de réduction des déchets

## PILIER 5 : LA RÉUNION, NOUT' CULTURE MÉTISS, NOUT' FIERTÉ

- ▶ la promotion de la culture et du patrimoine réunionnais : fête du Maloya,...
- ▶ l'accompagnement des associations, des ligues et fédérations
- ▶ le soutien des jeunes sportifs de haut niveau

## PILIER 6 : PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES

- ▶ la conférence partagée : compétences clés, apprentissages, émancipation éducative
- ▶ la poursuite du pop 2 intégrant un abonnement internet pour les familles les plus modestes

## PILIER 7 : CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'OCÉAN INDIEN

- ▶ la poursuite du programme Interreg V

# PRÉAMBULE

## Le BUDGET 2018 EN BREF

### ► UN BUDGET AMBITIEUX DE PLUS DE 1 MILLIARD D'EUROS PRIVILÉGIANT L'INVESTISSEMENT POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DU PROJET RÉGIONAL

GRÂCE À UNE GESTION SOUCIEUSE DE MAINTENIR LES GRANDS ÉQUILIBRES, le budget primitif de la collectivité pour l'année 2018 reste **offensif et sain** malgré un cadrage national contraignant et le haut niveau d'intervention depuis 2010 :

- > Un budget maîtrisé qui s'inscrit dans le cadrage national instauré par la loi de finance 2018 ;
- > Un budget qui prend en compte les dispositions nationales en matière de transition énergétique ;
- > Une situation financière historiquement saine qui a toujours permis un budget volontariste .

### ► UN BUDGET MAÎTRISÉ ET ADAPTÉ AU CADRAGE NATIONAL

Le budget 2018 est maîtrisé pour permettre la réalisation du projet de mandature.

C'est un budget respectueux des engagements pris auprès des Réunionnais, un budget de soutien et d'accompagnement de tous les Réunionnais. Il privilégie l'investissement (56%) par rapport aux dépenses de fonctionnement (44%).

Un budget qui dépasse le milliard d'euros et qui respecte le cadrage national établi par la loi de finances 2018. Ce cadrage prévoit :

- > l'amputation des dotations à hauteur de 13 Md€ sur une période de 5 ans (2018-2022) pour 319 collectivités,
- > la limitation de la croissance des dépenses des collectivités (avec l'instauration d'un seuil de 1,2 %),
- > le plafonnement de la capacité de désendettement des régions entre 8 et 10 ans.

La Collectivité devra désormais évoluer dans le cadre de ce contexte encore plus contraignant.

### ► UN BUDGET INTÉGRANT LES DISPOSITIONS NATIONALES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de la transition énergétique, la Collectivité appliquera localement les mêmes dispositions nationales dans l'esprit d'une convergence des prix des carburants comme stipulé dans l'article 9 de la Loi de finances 2018.

Ainsi, la collectivité sera mettra en conformité avec le Plan Climat et selon son programme pluri-annuel énergétique.

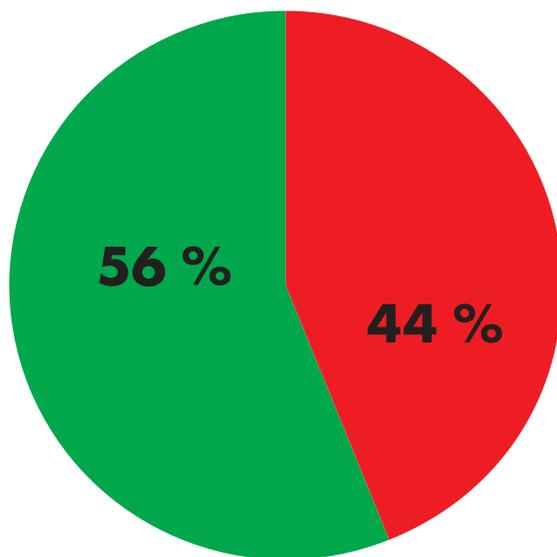
### ► UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE POUR UN BUDGET VOLONTARISTE

Depuis 2010, la Collectivité maintient une santé financière saine.

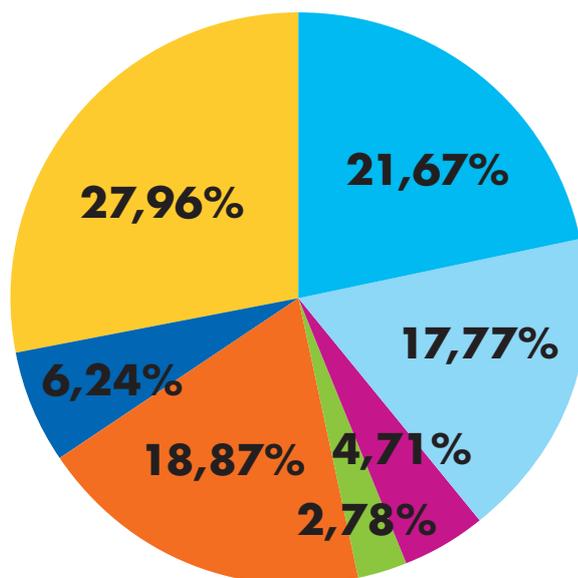
- > Le rapport annuel d'octobre 2017 de la Cour des Comptes relève une situation saine de la collectivité régionale.
- > La Notation MOODY'S (A2) reste stable et « reflète des niveaux d'épargne solides, une gestion prudente et une dette saine ».

# PRÉAMBULE

## Le BUDGET 2018 EN BREF

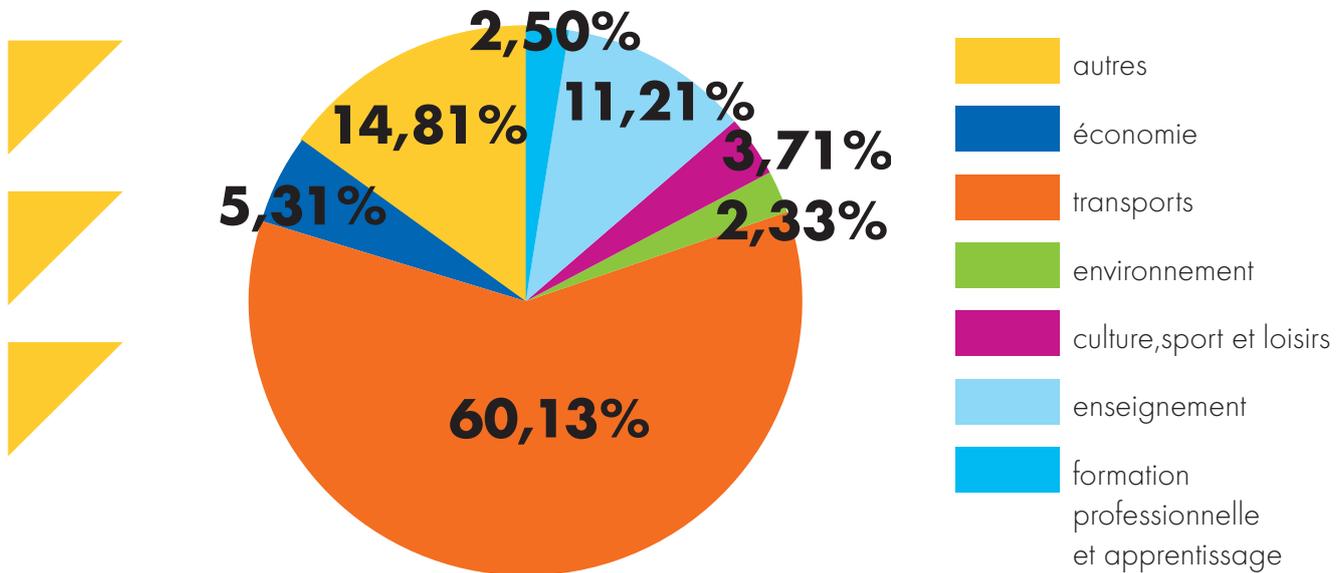


RÉPARTITION INVESTISSEMENT/FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION PAR SECTEUR / SECTION FONCTIONNEMENT EN CP

# PRÉAMBULE



RÉPARTITION PAR SECTEUR / SECTION INVESTISSEMENT EN CP

- ▶ Un budget ambitieux qui franchit le milliard pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive
- ▶ Un budget qui favorise l'investissement avec 56% contre 44 % en fonctionnement.

# PRÉAMBULE

## Les 7 Piliers EN 2018

**LE BUDGET 2018 DÉROULE LE PROJET DE MANDATURE SELON LES ENGAGEMENTS PRIS AUPRÈS DES RÉUNIONNAIS. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018 SE DÉCLINERA À TRAVERS LES 7 PILIERS DE LA MANDATURE.**

### ► PILIER 1 :

« un passeport réussite pour chaque jeune Réunionnais » c'est une enveloppe globale de **PLUS DE 169 MILLIONS D'EUROS** pour 2018 ;

### ► PILIER 2 :

« la 2<sup>ème</sup> génération de grands chantiers », mobilisera **PLUS DE 430 MILLIONS D'EUROS** pour 2018 ;

### ► PILIER 3 :

« libérer les entreprises, libérer les énergies », **PLUS DE 57 MILLIONS D'EUROS** consacrés ;

### ► PILIER 4 :

« libérer la terre réunionnaise », un budget de **20 MILLIONS D'EUROS** pour construire La Réunion de demain ;

### ► PILIER 5 :

« La Réunion, nout'culture métiss, nout' fierté », c'est plus de **21 MILLIONS D'EUROS** consacrés à la culture et **5 MILLIONS D'EUROS** au sport pour 2018 ;

### ► PILIER 6 :

« plus d'égalité des chances pour les familles » avec un budget de **PLUS DE 71 MILLIONS D'EUROS** pour l'année 2018 ;

### ► PILIER 7 :

« cap sur le monde, cap sur l'océan indien », c'est **PLUS DE 1,7 MILLION D'EUROS** pour 2018 et 37,5 millions d'euros au titre du Feder d'ici à fin 2018.

LA RÉUNION!  
positive.



**UN  
PASSEPORT  
RÉUSSITE POUR  
CHAQUE JEUNE  
RÉUNIONNAIS**



# BILAN 2017 /PILIER 1

## POUR L'ÉDUCATION

- ▶ Poursuite du guichet unique Département-Région lancé en juillet 2016 : **www.espaceetudiant974.re** pour une plus grande efficacité.
- ▶ **LIVRAISON DU LYCÉE NORD** situé à Bois de Nèfles, le 1er septembre 2017.
- ▶ **29 LYCÉES EN COURS DE RÉHABILITATION** lourde en 2017 pour une enveloppe de 280 M €.
- ▶ **GEL DES TARIFS** de restauration scolaire et d'hébergement pour les familles : compensation financière des établissements par la collectivité.
- ▶ Poursuite de la sensibilisation aux enjeux nutritionnels / **VALORISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DANS LES LYCÉES** : concours chef péi, repas 100 % péi...
- ▶ Poursuite de l'accompagnement des étudiants réunionnais.

## L'APPRENTISSAGE

- ▶ **+ DE 250 FORMATIONS** en apprentissage financées par la Région Réunion en 2017
- ▶ **12 CFA FINANCÉS** par la Région
- ▶ **21 NOUVELLES SECTIONS** en 2017
- ▶ **+ DE 100 M€** consacrés à la formation et à l'apprentissage chaque année par la Région

## L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES AUX OLYMPIADES DES MÉTIERS

- ▶ Médaille d'or remportée au niveau national à Bordeaux et international à Abu Dhabi par Damien BESSON, membre de l'équipe de La Réunion des Olympiades des métiers dans le secteur de la boulangerie.





# L'ACTION 2018 / PILIER 1

## + DE 169 MILLIONS D'EUROS POUR LA RÉUSSITE DES JEUNE RÉUNIONNAIS

- ▶ OFFRIR AUX RÉUNIONNAIS LES MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES ACCOMPAGNER VERS LA RÉUSSITE
- ▶ ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS ET PROPOSER DES PARCOURS RÉPONDANT AUX BESOINS ÉCONOMIQUES

### POUR LA FORMATION DES JEUNES RÉUNIONNAIS

La collectivité s'attachera, en 2018, à privilégier un accompagnement de qualité, visant à favoriser l'élévation du niveau de qualification et la montée en compétences des jeunes Réunionnais pour **LES CONDUIRE VERS LA RÉUSSITE, L'EXCELLENCE ET L'EMPLOYABILITÉ.**

À ce titre, **PLUS DE 100 M € SERONT CONSACRÉS À LA FORMATION DES RÉUNIONNAIS :**

Parmi les engagements de 2018 :

- ▶ Le soutien financier en faveur des structures d'accompagnement et d'orientation sera reconduit (carif orf, missions locales, cité des métiers...) et représente une **ENVELOPPE DE 5M€.**

#### ▶ L'APPRENTISSAGE, VÉRITABLE PASSERELLE VERS L'EMPLOI :

La collectivité poursuivra son implication dans l'apprentissage qui constitue une véritable voie d'excellence et une opportunité réelle pour trouver sa place dans un milieu professionnel. L'accompagnement se fera en faveur des acteurs de l'apprentissage et en faveur des apprentis.

Ainsi, **+ DE 11 M € SERONT CONSACRÉS À LA CONSTRUCTION, RÉHABILITATION OU MAINTENANCE DES CENTRES DE FORMATION. 28 M €** seront également consacrés à l'apprentissage (fonctionnement, aide à l'emploi, aide aux petits équipements...).

En 2018, l'approche « métier » sera consolidée ainsi que le partenariat avec le monde économique notamment pour la définition des programmes de formation afin qu'ils soient en adéquation avec le marché du travail.

#### ▶ LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Parmi son implication en formation professionnelle, la Région poursuivra en 2018, son soutien aux structures telles que : l'EGCR qui forme environ 150 stagiaires chaque année, ou encore l'Institut de l'Image et de l'Océan Indien qui forme environ 150 stagiaires aux métiers de l'image et des nouvelles technologies.

Par ailleurs, le secteur sanitaire et social est d'une importance stratégique pour l'emploi, la cohésion sociale et l'aménagement du territoire. À ce titre, **+ DE 17 M €** seront consacrés aux **FORMATIONS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL** et **3M € CONSACRÉS AUX BOURSES** en faveur des étudiants.

### POUR OFFRIR AUX JEUNES DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'intervention de la Région en matière d'éducation consiste à offrir à la jeunesse les conditions et les compétences nécessaires pour s'adapter et s'insérer durablement dans le monde professionnel.

#### ▶ CONSTRUCTION DE DEUX NOUVEAUX LYCÉES POUR LES JEUNES RÉUNIONNAIS ET POURSUITE DES RÉHABILITATIONS :

En 2018, l'intervention de la collectivité se poursuivra pour le bâti scolaire pour répondre aux objectifs stratégiques suivants :

- > construire les nouveaux établissements nécessités par l'évolution des effectifs et les nouveaux besoins pédagogiques
- > réhabiliter les établissements existants

En 2018, la collectivité poursuivra les réhabilitations de lycées en cours depuis 2015 (29 lycées en cours de réhabilitation en 2017) et lancera **LA CONSTRUCTION DE DEUX NOUVEAUX LYCÉES SUR L'ÎLE.**

En septembre dernier, le nouveau lycée nord a ouvert ses portes aux jeunes Réunionnais. Dans la poursuite, deux nouveaux lycées vont être programmés en 2018 en adéquation avec les besoins du monde économique.

#### > LE LYCÉE DE PETITE ÎLE :

Il accueillera 950 élèves et sera à dominante pédagogique professionnelle « hôtellerie et tourisme ».

Livraison prévue pour la rentrée 2022, sans aléas.

#### > LE LYCÉE DE L'OUEST :

Il accueillera 900 élèves et sera à dominante pédagogique « métiers de la mer ».

Livraison prévue pour la rentrée 2023, sans aléas.

Concernant le **VOLET RÉHABILITATION DES ANCIENS LYCÉES**, la collectivité mobilisera **PLUS DE 24 M€ :**

> 13 réhabilitations seront achevées fin 2017-début 2018

> 16 chantiers de réhabilitations se poursuivront en 2018

**> 8 NOUVEAUX CHANTIERS DE RÉHABILITATION DÉMARRERONT EN 2018** (le lycée G. Brassens, le lycée hôtelier la Renaissance, le lycée de 3 bassins, le lycée Louis Payen et le lycée St Paul IV).

**PILIER 1**  
**UN PASSEPORT**  
**RÉUSSITE**  
**POUR CHAQUE**  
**JEUNE**  
**RÉUNIONNAIS**

► **ACCOMPAGNER LES LYCÉES DE L'ÎLE ;**

Pour l'année 2018, une enveloppe globale de **23,9 M €** sera consacrée aux 50 lycées de l'île en fonctionnement et en équipement.

► **VALORISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DANS LES LYCÉES :**

L'action de la Région se poursuivra en 2018 et s'articulera autour notamment des priorités suivantes :

> La reconduction de la politique de gel des tarifs de restauration et d'hébergement pour les familles réunionnaises. **CELA REPRÉSENTE UNE ENVELOPPE DE 528 000 €.**

> La **PROGRESSION DU TAUX DE PRODUITS LOCAUX EN RESTAURATION COLLECTIVE** à travers la mise en œuvre du nouveau marché du groupement de commandes de denrées alimentaires de La Réunion (CODARUN) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

> Le renouvellement de l'opération « menus 100% péi » au sein des restaurants scolaires représentant une enveloppe de 82 000 €.

► **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :**

Pour l'année 2018, **PLUS DE 8.5 M€** SERONT CONSACRÉS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Parmi les actions :

- > Le soutien à la recherche
- > La construction d'équipements universitaires
- > Les aides aux étudiants



LA RÉUNION!  
positive.



**ENGAGER  
LA 2<sup>ÈME</sup>  
GÉNÉRATION  
DES GRANDS  
CHANTIERS**



# BILAN 2017 /PILIER 2

## LES GRANDS CHANTIERS POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

### > POUR LE PÔLE PORTUAIRE INDUSTRIEL ET ÉNERGÉTIQUE DE BOIS ROUGE

En 2017, le GIP de Bois Rouge a lancé trois études :

- ▶ Étude stratégique de développement portuaire à La Réunion intégrant la faisabilité du PPIEBR,
- ▶ Étude des mesures compensatoires hydrauliques et mise hors d'eau de la zone et des accès au Centre de Gestion Multi-filières des Déchets,
- ▶ Étude pour la création d'une centrale de production d'énergie.

En tant que membre du GIP, la collectivité régionale a suivi l'élaboration du plan de financement de l'ensemble de ces investissements 2017 en apportant également sa contribution, ainsi que le montage du cahier des charges des études, le co-financement d'une partie des études par des partenaires (CDC, ADEME ou EDF).

### > POUR L'ÉCOCITÉ INSULAIRE ET TROPICALE

En 2017, la Région a continué le suivi et l'accompagnement des études d'aménagement et de desserte lancées par le TCO sur le périmètre de l'Écociété :

- ▶ schéma d'aménagement de la Plaine de Cambaie (tranche 1)
- ▶ schéma directeur des espaces publics (tranche 1)
- ▶ prolongement de l'axe mixte en direction de la ville de Saint-Paul et de ses infrastructures connexes en co-maîtrise d'ouvrage TCO / Région.

### > POUR L'AÉROPORT DE PIERREFONDS

L'accompagnement de la Région en tant que membre du Syndicat Mixte dans le développement de l'aéroport de Pierrefonds s'est poursuivi en 2017 avec le fonctionnement du syndicat mixte, les investissements dans le cadre du plan de relance et des travaux, dont la réalisation des aires de sécurité en fin de piste. Pour rappel, la Région intervient entre 2010-2017 à hauteur de plus de 24 millions d'euros (Région et FEDER) pour accompagner le développement de Pierrefonds.

### > CHANTIERS ROUTIERS : QUELQUES EXEMPLES

- ▶ Aménagement nécessaires au développement des TC (BAU Ste-Suzanne, voie lente Route des Tamarins),
- ▶ Poursuite des travaux de la déviation de St-Joseph,
- ▶ Poursuite des travaux du nouveau pont sur la Rivière des Galets,
- ▶ Poursuite des études de la route des Géraniums,
- ▶ Poursuite des études des systèmes d'échanges,
- ▶ Poursuite des études du nouveau pont sur la Rivière Saint-Denis,...

## PLAN DE RELANCE RÉGIONAL POUR LES COMMUNES

Objectif : accompagner les investissements des collectivités dans les équipements de services et de proximités, participant de fait à la commande publique et à la relance du BTP.

### CHIFFRES CLÉS 2017

**81 projets validés**  
**50 M€ engagés**  
**3,5 M€ mandatés**





# BILAN 2017 /PILIER 2

## POUR SÉCURISER LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL

Les travaux se sont poursuivis en 2017 avec la construction des digues, du Viaduc du Littoral et l'achèvement du viaduc de la Grande Chaloupe.

NEO (Nouvelle Entrée Ouest Saint-Denis) : en 2017, la Région a accompagné le financement d'études géologiques, géotechniques, archéologiques complémentaires aux études préalables, à parité avec la commune de Saint-Denis et a signé un accord partenarial avec l'Etat et la ville pour l'engagement financier, la poursuite des études, le principe de la co maîtrise d'ouvrage de la Région, l'engagement d'une tranche de travaux sous maîtrise d'ouvrage de la Région pour garantir les meilleurs délais en cohérence avec le raccordement de la NRL.

A fin 2017, **CE SONT PRÈS DE 972 MILLIONS D'EUROS** cumulés qui auront été mandatés pour les travaux.

## POUR LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

> **POUR LE RÉSEAU RÉGIONAL DE TRANSPORTS GUIDÉS (MONORAIL/MÉTRO AÉRIEN)** : les études de faisabilité ont été lancées en 2017 concernant le premier tronçon entre Saint-Denis et Sainte-Marie.

> **POUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT INTERURBAIN CAR JAUNE**, l'année 2017 a vu le transfert de l'ensemble des contrats et donc des droits et obligations du Département vers la Région. L'action de la collectivité sur le réseau a notamment été marquée par la mise en circulation d'un bus à étages, par le lancement d'un audit.

### > POUR LE COVOITURAGE ET LES MODES DOUX

La Région a livré, à fin 2017, 9 parking relais ou de covoiturage pour 373 places de stationnement. Les appels à projets pour développer le covoiturage sur l'île (selon trois axes : infrastructures, outils de mise en relation et communication) ont été lancés.

Dans le cadre du Plan Régional Vélo, la collectivité a organisé son séminaire « Vélo » et a poursuivi le déploiement des actions inhérentes à ce plan.

## POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

En 2017, la Région a élaboré des conventions et initié une première tranche de réhabilitation avec la SIDR (95 habitations) et la SHLMR (117 logements).

### RAPPEL DES PERSPECTIVES CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION 2015- 2020 :

▶ **22 M€** engagés pour faciliter la mise à disposition de terrains aménagés pour la construction de logements sociaux (18 opérations / 1888 logements sociaux) et également réaliser des espaces publics structurants (5 opérations) ;

▶ **24 M€** de part garantie par la Région correspondant à un volume total de prêts de 322 m€ pour produire 3 222 logements sociaux ;

▶ **2,86 M€** pour le financement de la réhabilitation thermique, énergétique et qualité de vie de 331 logements sociaux (suite à un appel projet).



# L'ACTION 2018 / PILIER 2

## PLUS DE 450 MILLIONS D'EUROS pour ENGAGER LA 2<sup>ÈME</sup> GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS

**PLUS DE 15 MILLIONS D'EUROS  
POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -  
ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**▶ DANS LE SUD, 645 000 EUROS POUR L'AÉROPORT DE PIERREFONDS ET LE DÉVELOPPEMENT DE SA ZONE D'ACTIVITÉS POUR :**

- > accompagner le programme d'investissements de Pierrefonds, et notamment : \* le financement des études et des travaux relatifs à la réalisation d'aires de sécurité en extrémité de pistes, et surfacage du parking C pour les avions petits et moyens porteurs ; \* le développement de l'activité fret de la plate-forme multimodale prévue par le Syndicat Mixte de Pierrefonds en lien avec Air Mauritius via le financement du FEDER
- > poursuivre la participation régionale aux financements des opérations du plan de relance (renforcement du parc des matériels aéroportuaires, acquisition de chariots à bagages)
- > apporter la contribution de la Région au fonctionnement annuel du Syndicat Mixte
- > envisager l'activation du dispositif d'aide au démarrage de lignes aériennes nouvelles entre Pierrefonds et les îles de la zone OI.

**▶ DANS L'OUEST, 625 000 EUROS POUR LA CRÉATION DE LA FUTURE ECOCITÉ INSULAIRE ET TROPICALE EN :**

- > contribuant au financement des études pré-opérationnelles, et de l'ingénierie nécessaire à la mise en oeuvre du projet EcoCité, en s'appuyant principalement sur le Contrat de Plan 2015-2020 (mesure « Ecocité ») ;
- > suivant les études engagées sur le périmètre Ecocité et d'apporter les orientations de la Région, en lien avec ses compétences et les grands projets du territoire portés par la mandature,
- > accompagnant la mise en place des outils et structures opérationnels nécessaires à la gouvernance et à la réalisation de ce projet EcoCité,
- > participant aux réflexions et aux études menées sur la Zone Arrière Portuaire et définir une stratégie de portage et de gestion du projet,
- > envisageant une participation au programme d'investissement du GPMDLR comprenant des études et travaux liés à une mise à niveau environnemental des infrastructures, à l'augmentation des capacités d'accueil portuaire, et surtout au projet de réorganisation et de sécurisation du Port Est.

**▶ DANS L'EST : 575 000€ POUR LE FUTUR PÔLE PORTUAIRE INDUSTRIEL ET ÉNERGÉTIQUE DE BOIS ROUGE**

Pour 2018, pour le bassin de vie Est, il s'agira :

- > de poursuivre la mise en place des moyens nécessaires au GIP, en participant aux dépenses de fonctionnement et d'investissements du GIP,
- > de suivre les trois études lancées en 2017, afin notamment de les décliner dans les grandes priorités régionales à travers les thématiques de l'énergie, des déchets, du développement économique ou encore de la planification territoriale (SMVM en particulier), et de les mettre en lien et en cohérence avec les grands projets de territoire portés par la mandature (Ecocité, développement des grandes infrastructures portuaires et aéroportuaires, zones d'activités économiques...).

**▶ DANS LE NORD : 175 MILLIONS D'EUROS POUR POURSUIVRE LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE AUTOUR DE L'AÉROPORT ET DE LA ZAA PIERRE LAGOURGUE**

La Région accompagnera le développement de l'aéroport Réunion Roland Garros et le développement de la zone arrière aéroportuaire en lien notamment avec les projets de TCSP et du RRTG :

- > accompagner l'aéroport Roland Garros dans son projet de développement, à travers notamment les fonds européens dédiés,
- > dynamiser la commercialisation des terrains vacants de la ZAA Pierre Lagourgue pour en faire une zone stratégique de développement économique,
- > poursuivre les réflexions engagées par les différents partenaires sur l'aménagement de la zone arrière aéroportuaire, dans le prolongement des ateliers du territoire, et en lien avec la déclinaison du SRDEII, en tenant compte des divers autres projets intéressant le site (desserte, développement et implantation d'activités...) afin d'aboutir à un scénario d'aménagement optimal et partagé par l'ensemble des acteurs.

**> SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : PRÈS DE 5 MILLIONS D'EUROS POUR LE DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES HAUT DÉBIT**



**PILIER 2**  
**ENGAGER**  
**LA 2<sup>ÈME</sup> GÉNÉRATION**  
**DES GRANDS**  
**CHANTIERS**  
**RÉUNIONNAIS**

**PLUS DE 287 MILLIONS D'EUROS**  
**POUR POURSUIVRE LE CHANTIER DE LA NOUVELLE ROUTE**  
**DU LITTORAL**

En 2018, le chantier de la NRL prévoit :

- ▶ la poursuite de la digue au sud de la Grande Chaloupe
- ▶ la poursuite du Grand viaduc littoral
- ▶ la poursuite des démarches des entreprises pour l'ouverture des carrières.

**NEO**

- ▶ la poursuite des études « opération NEO » en maîtrise d'ouvrage Région/CINOR/Commune de St-Denis,
- ▶ la poursuite des études « entrée ouest » sous maîtrise d'ouvrage Région en vue du raccordement de la NRL à sa livraison avec la RN1.

**INTERFACES NRL/RN1 À LA POSSESSION**

- ▶ la poursuite de la participation de la Région sur le projet de mise en valeur du front de mer (convention).

**PLUS DE 28 MILLIONS D'EUROS**  
**POUR ENGAGER LES NOUVEAUX PROJETS POUR LE TRANSPORT**  
**PUBLIC RÉUNIONNAIS PERFORMANT**

La Région, en sa qualité de chef de file de l'intermodalité et de la complémentarité entre les modes de transports, définit le réseau d'armature des transports en commun de l'île en partenariat avec l'ensemble des autorités organisatrices de mobilité Durable (aomD) selon trois axes notamment :

- ▶ la poursuite d'une politique volontariste en faveur de l'efficacité des transports en commun et de l'intermodalité avec notamment la mise en oeuvre du RRTG (Études d'élargissement de la BAU Ravine des Chèvres/Duparc, Études sur le monorail Duparc/Bertin, Études de prolongement de l'axe Mixte à St-Paul, Études de réalisation de voies bus sortie RN3 vers le giratoire Balance à St-Pierre)
- ▶ l'accompagnement des actions permettant de développer l'intermodalité et la mobilité durable avec le déploiement de pôles d'échange, le développement du covoiturage, la promotion des modes doux à travers le PRV, le développement des éco-mobilités,...
- ▶ le transfert de compétence avec la gestion du réseau interurbain « car jaune » et la délégation des transports scolaires aux EPCI.

**PLUS DE 67 MILLIONS D'EUROS**

**POUR MAINTENIR ET ÉTOFFER LA QUALITÉ**  
**DU RÉSEAU ROUTIER**

Dans la continuité de la politique de renforcement des chaussées du réseau routier national, la collectivité prévoit la réhabilitation des sections dégradées et le maintien en état normal des chaussées actuelles avec :

▶ **L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DU RÉSEAU** : Les réparations de chaussées et des ouvrages d'art, le renouvellement des équipements de sécurité et de signalisation, le développement du CRGT, le programme d'activités du SMPRR

▶ **LA MODERNISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU** : la poursuite des travaux de la déviation de St-Joseph, la poursuite des travaux du nouveau pont sur la rivière des Galets, la poursuite des études de la route des Géraniums : réalisation du débat public...



**PILIER 2**  
**ENGAGER**  
**LA 2<sup>ÈME</sup> GÉNÉRATION**  
**DES GRANDS**  
**CHANTIERS**  
**RÉUNIONNAIS**

**PLUS DE 47 MILLIONS D'EUROS**  
**POUR RÉALISER DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ POUR LES**  
**COMMUNES ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES RÉUNIONNAIS,**  
**NOTAMMENT PAR LE LOGEMENT**

► **PLUS DE 22 MILLIONS D'EUROS POUR LE PLAN RÉGIONAL D'AIDES AUX COMMUNES :**

En 2018, la Région poursuit son intervention auprès des communes et en faveur de la commande publique dans le cadre du plan régional d'aides aux communes pour fournir aux Réunionnais des équipements de proximité modernes et adaptés avec :

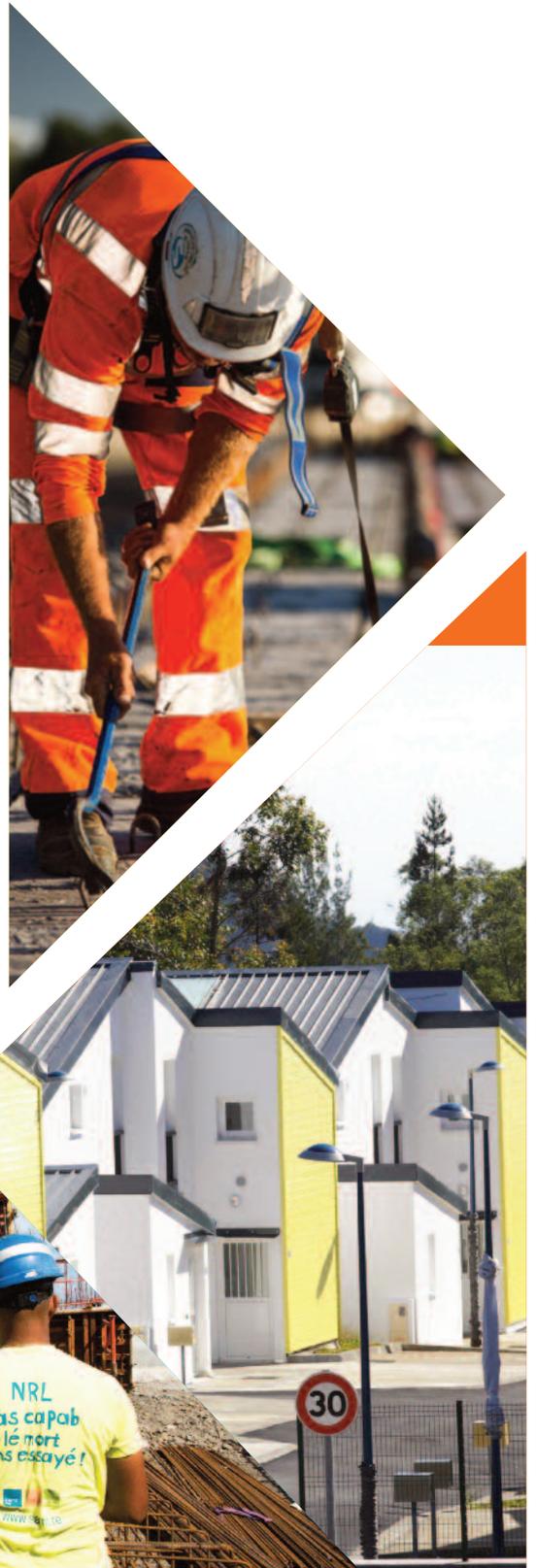
- > une intervention plus large en faveur des équipements publics,
- > le financement de l'eau pour les petites communes,
- > une cohérence de l'action publique,
- > une réflexion prospective des équipements.

Pour rappel, la période 2016-2021 prévoit l'enveloppe de **300 MILLIONS D'EUROS** pour le Plan régional d'aides aux communes.

► **PLUS DE 13 MILLIONS POUR AMÉLIORER L'HABITAT RÉUNIONNAIS :**

La collectivité poursuit son soutien en faveur du logement avec :

- > des projets d'amélioration du parc privé,
- > la clôture des projets financés en 2015 de réhabilitation thermique, énergétique et de qualité de vie des logements sociaux pour procéder à un bilan qualitatif,
- > l'engagement d'opération de réhabilitation au titre du parc locatif social,
- > l'accompagnement de l'aménagement du foncier en ciblant les interventions de la Région sur des opérations structurantes contribuant à construire la Ville réunionnaise de demain.



LA RÉUNION!  
positive!



**MIEUX  
ACCOMPAGNER  
LES ENTREPRISES  
ET L'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE**



# BILAN 2017 /PILIER 3

## POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

### > LE SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INTERNATIONALISATION ET D'INNOVATION (SRDEII)

a été adopté lors de l'assemblée plénière du 19 décembre 2016. Il repose sur 3 parties :

- ▶ le diagnostic et la définition d'une ambition territoriale,
- ▶ la stratégie qui se fonde sur la volonté de consolider et de renouveler le modèle de développement,
- ▶ les modalités de concertation ainsi que les principes de gouvernance et de suivi.

### > LE SAV (SOUTENIR ACCOMPAGNER VALORISER)

Le Sav a été inauguré courant du 1er trimestre 2017. Une enveloppe de 1,5 millions a été allouée aux guichets Sav.

Objectif : renforcer l'émergence d'entrepreneurs, en partenariat avec les acteurs, le soutien financier ainsi qu'un accompagnement personnalisé dans la recherche d'informations nationales, nationales régionalisées ou régionales, en appui de la plate-forme [entreprise-reunion.re](http://entreprise-reunion.re).

## POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

- ▶ soutien maîtrisé des têtes de réseaux avec une meilleure coordination (IRT, FRT et OT)
- ▶ La Région, pilote de la stratégie touristique de La Réunion avec le schéma d'aménagement et de Développement touristique (sDatr).
- ▶ Les travaux de réhabilitation des bassins de baignade se poursuivent, ainsi que la réalisation de nouveaux tronçons du sentier littoral...

## Parmi les actions en 2017

### > ALLER VERS UNE ÉCONOMIE INTELLIGENTE

Parmi les actions en 2017 : les projets de recherche dans le domaine de la s3, l'appui à la recherche agronomique, les projets concernant les risques naturels et l'adaptation au changement climatique...

Les acteurs de la recherche et innovation ont été accompagnés à hauteur de 1 620 000€ et l'insertion professionnelle des doctorants à près de 130 000€.

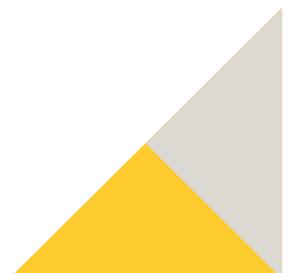
### > ACCOMPAGNER L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Dans la volonté d'ouverture au monde, près de 1,6 millions d'euros ont permis de soutenir à l'international les structures souhaitant se développer à l'extérieur de La Réunion.

Afin d'offrir aux porteurs de projet une meilleure lisibilité et d'offrir aux exportateurs réunionnais un accompagnement individualisé, les partenaires de l'export se réunissent au sein d'une plate-forme portée par la Région.

### > DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

La collectivité a encouragé le déploiement d'une offre de service dans les zones blanches et lancé en 2017 un schéma Directeur services et usages du haut et du très haut débit.



# L'ACTION 2018 / PILIER 3

## PRÈS DE **57 MILLIONS D'EUROS** POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- ▶ **VALORISER LES FORCES VIVES DE L'ÉCONOMIE LOCALE, LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES DYNAMIQUES ET NOVATRICES**
- ▶ **SOUTENIR LES SECTEURS PRIORITAIRES : LE TOURISME, LE NUMÉRIQUE, LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE, ET LES ÉNERGIES NOUVELLES.**

### PLUS DE 32,2 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

#### ▶ **STIMULER LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE**

En 2018, la collectivité régionale va poursuivre le travail entamé par les différents partenaires, dont le CESER sur l'ancrage territorial des politiques publiques, et prolonger ses actions via le SAV et le portail « entreprise-reunion.fr » (plus de 2,2 millions d'€)

#### ▶ **DÉVELOPPER LES INSTRUMENTS D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE**

Pour 2018, les porteurs de projets pourront disposer de six nouveaux outils financiers :

- > un fonds pour les petits pêcheurs avec le partenariat du groupe BRED-SOFIDER,
  - > un fonds de garantie opéré par le Secrétariat Général des Hauts (SGH) auquel participe la Région,
  - > FCPR Run Croissance 2 pour les opérations de haut de bilan sur le volet développement et transmission (renouvellement),
  - > un outil de garantie avec BpiFrance,
  - > pour l'outil de dette et l'outil de haut de bilan de « La Financière Région Réunion », à la suite des deux Appels à Manifestation d'Intérêts (AMI) lancés en 2017, une banque locale et une société de capital seront sélectionnées par le FEI pour gérer ces deux outils.
- (plus de 15 millions d'euros)

#### ▶ **SOUTENIR LE SECTEUR PRIORITAIRE DU TOURISME**

En matière de tourisme, en 2018, le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR) sera présenté lors des assises du tourisme au 1er trimestre.

La Collectivité poursuivra ses interventions en faveur des organismes « têtes de réseau » en charge du tourisme. Elle apportera son soutien aux programmes d'actions des Offices de Tourisme et de la Fédération Réunionnaise du Tourisme, notamment en faveur du marché local.

(plus de 15 millions d'euros)

### PLUS DE 3,4 MILLIONS D'EUROS POUR FAIRE DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE UNE « SOCIÉTÉ DIGITALE »

#### LE BUDGET 2018 EN FAVEUR DU NUMÉRIQUE SE STRUCTURE AUTOUR DE TROIS AXES :

- ▶ le développement des infrastructures, source de compétitivité des entreprises ;
- ▶ l'amélioration des compétences des hommes connectés, un facteur déterminant de l'économie numérique ;
- ▶ l'émergence de nouveaux usages et services numériques, fondements de la création de richesse et générateurs de croissance (notamment, une trentaine d'entreprises bénéficieront du chèque numérique).





**PILIER 3**  
**LIBÉRER**  
**LES ENTREPRISES,**  
**LIBÉRER**  
**LES ÉNERGIES**

**PLUS DE 3 MILLIONS D'EUROS**  
**POUR L'INNOVATION ET LA RECHERCHE, EN FAVEUR DE LA**  
**COMPÉTITIVITÉ ET DE L'EMPLOI**

► **ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

- > La Région poursuit l'accompagnement des structures dans le domaine de l'innovation et associées à la politique d'innovation et de développement relayée par le Comité Régional d'Innovation (CRI) comme : la Technopole , Nexa, CRITT, CIRBAT, Qualitropic et Temergie.
- > En 2018, des Appels à Manifestation d'Intérêts RDI seront lancés au titre du PO FEDER 2014-2020 sur les thématiques de la bio diversité, l'énergie et de la santé.
- > La collectivité poursuit son soutien aux infrastructures de recherche comme le CYROI, le CIRAD ou encore la station de Surveillance de l'Environnement Assisté par Satellite dans l'Océan Indien.



LA RÉUNION!  
*positive.*

**LIBÉRER  
LA TERRE  
RÉUNIONNAISE**



# BILAN 2017 /PILIER 4

## POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

En 2017, la Région a lancé l'évaluation environnementale du projet de modification du Schéma d'Aménagement Régional (SAR).

Dans le cadre du développement de la 5ème micro-région, la Collectivité a consolidé les moyens mis à disposition du Secrétariat Général des Hauts (SGH).

## POUR UNE GESTION INTELLIGENTE DES DÉCHETS

Le transfert de la compétence déchets à la Région Réunion a permis en 2017 de lancer les premières actions pour la promotion de l'économie circulaire et l'accompagnement des acteurs et des filières de traitements des déchets, le traitement à la source, notamment durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

## POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE

En juillet 2017 la Région a organisé la seconde édition du Congrès Mondial sur la baleine à bosse, en partenariat avec l'association Cétamada, sous la bannière « chemin des baleines » au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

La Région a organisé avec succès la 6ème édition du Pandathlon en septembre.

## POUR VALORISER L'ACTION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE CLIMAT

Plusieurs temps forts menés par la Région en 2017 sur la question du climat et des énergies :

► **EN OCTOBRE 2017, 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** « Les îles terres de solutions innovantes pour tous les territoires » labellisée COP23 et co-organisée avec le réseau nrg4SD. Cet événement était parrainé par l'égérie engagée Pauline HOARAU.

► **SIGNATURE DE LA « POSITION PAPER, LES ÎLES, CLÉS DU SUCCÈS POUR LE CLIMAT »**, a été élaborée et signée avec différents acteurs internationaux : nrg4SD, The Climate Group, Oru Fogar, R20. Un document stratégique pour les îles qui engage les parties autour d'actions concrètes pour réduire l'impact du changement climatique : transports, développement des énergies renouvelables, protection de la biodiversité... porté à la COP23

► **ADHÉSION AU PROTOCOLE UNDER2 PORTÉ PAR THE CLIMATE GROUP** qui vise à créer une force "public - privé" pour réduire les émissions de gaz à effets de serre ; partager les solutions et les actions positives, lutter contre la pauvreté ; créer, développer des opportunités d'emplois.

► **ACCUEIL DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DU LITTORAL (ANEL)**, qui s'est déroulé pour la première fois en outre-mer, autour du thème : « Les Outre-mer : territoires d'innovation pour le 21ème siècle ? Des stratégies gagnantes pour la transition : climat, énergie, littoral »

## POUR UNE ÉNERGIE PROPRE

► **LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE)** vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la consommation énergétique finale et la consommation énergétique totale des énergies fossiles. L'Assemblée plénière de la Région a approuvé le 19 décembre 2016 le projet de la PPE Réunion pour 2016-2018 et 2019-2023.

► **MISE EN ŒUVRE DU SLIME RÉUNION** (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie Réunion) : diagnostic énergétique et conseil en 3 étapes : repérer les familles en précarité, diagnostiquer lors des visites à domicile et apporter des solutions adaptées telles que des remplacements d'équipements ou des travaux.



# L'ACTION 2018 / PILIER 4

## PRÈS DE 20 MILLIONS D'EUROS POUR LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

- ▶ **CONSTRUIRE LA RÉUNION DE DEMAIN : LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE DES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES INADAPTÉES AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT (ÉVOLUTION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL, PARC NATIONAL...)**
- ▶ **DYNAMISER LES TERRITOIRES DES HAUTS**
- ▶ **VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES ET LES TERRES AGRICOLES**
- ▶ **SOUTENIR LE SECTEUR PRIORITAIRE DES ÉNERGIES NOUVELLES**
- ▶ **PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE**
- ▶ **AMÉLIORER LE CONFORT DES RÉUNIONNAIS ET LEUR PERMETTRE DE MIEUX SE LOGER**
- ▶ **VALORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS**

### PLUS DE 4,5 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

En 2018, la Région réalisera une évaluation de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Régional dès son approbation, un exercice prospectif sur l'aménagement du territoire nécessaire avant d'élaborer un nouveau document de planification territoriale. **PLUS DE 950 000€** sont affectés à la révision du SAR.

Dans la continuité des actions mises en œuvre pour soutenir le développement des territoires des Hauts, la Région maintient les moyens mis à disposition du Secrétariat Général des Hauts à travers la mise à disposition de personnel, de participation aux frais de fonctionnement et l'accompagnement dans la mise en œuvre du cadre stratégique de la 5ème micro-région (services de proximité, haut débit, nouveaux logements ou valorisation des sites touristiques...). **PLUS DE 1,2 MILLIONS D'EUROS** sont mobilisés pour développer ces territoires et **PLUS DE 1,4 MILLIONS D'EUROS** sont dédiés à l'accompagnement des organismes œuvrant en faveur de l'aménagement du territoire.

### PLUS DE 2,7 MILLIONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE

En 2018, la Région poursuit la mise en œuvre des orientations prises à l'issue de l'étude visant à dresser un

état des lieux et un diagnostic du Parc National, à travers trois axes :

- ▶ solliciter l'application à La Réunion de l'autorisation spéciale prévue à l'article L331-4 du Code de l'environnement qui concerne des constructions ou des installations légères à usage touristique, ainsi que pour des activités, des travaux, des constructions ou des installations d'intérêt général, lorsque des contraintes techniques ou topographiques rendent techniquement ou financièrement inacceptable une autre localisation,
- ▶ étudier, à l'instar de ce qui a été fait pour le Parc Amazonien de Guyane, la mise en place d'un régime de protection dérogatoire applicable dans le parc permettant de définir des enclaves qui seraient régies par des autorisations spéciales délivrées, après avis consultatif de l'établissement Parc National.
- ▶ poursuivre, dans une perspective à plus long terme, les investigations avec la préparation des amendements (et autres textes juridiques) qui permettraient de faire évoluer les statuts du Parc national vers un Parc régional.

### UNE ENVELOPPE DE PRÈS DE 200 000 EUROS EST AFFECTÉE À CE SECTEUR.

La Région poursuit ses actions en matière de préservation de l'environnement à travers la création de l'Agence Réunionnaise pour la Biodiversité, le soutien aux associations qui œuvrent pour la sauvegarde de la biodiversité marine et terrestre, la gestion du risque requin ou encore la poursuite des actions pour l'inscription du « chemin des baleines » au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ce sont **PLUS DE 2,3 MILLIONS D'EUROS** qui sont mobilisés pour ces secteurs.

En matière de valorisation des activités traditionnelles locales, deux nouvelles actions de sensibilisation sont identifiées pour 2018 : la « Journée des Tisaneurs » et la « Journée des pêcheurs de bichiques ».



## PILIER 4 LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

### PLUS DE 8,2 MILLIONS D'EUROS POUR POURSUIVRE LA RÉVOLUTION VERTE

En 2018, la Région mènera des actions en adéquation avec les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Trois objectifs :

- ▶ réduire la consommation d'énergie (-110GWh en 2018 et -360GWh en 2023)
- ▶ développer la production électrique à partir d'énergies renouvelables
- ▶ favoriser le recours à une autre source d'énergie que le charbon dans la production électrique.

La Collectivité maintient ses adhésions au sein des réseaux nationaux et internationaux œuvrant pour la préservation de l'environnement et luttant contre le changement climatique. Localement, elle développe des dispositifs concrets qui permettent de donner aux Réunionnais un meilleur accès aux énergies renouvelables. Objectif : des économies sur la facture d'électricité et la coordination des acteurs qui luttent contre la précarité énergétique :

- ▶ le dispositif éco solidaire. Objectif 2018 : 850 foyers équipés et plus de 1000 logements équipés pour les bailleurs sociaux
- ▶ le chèque photovoltaïque, une aide à destination des agriculteurs et des particuliers souhaitant installer une centrale photovoltaïque. Les installations en auto-consommation seront également subventionnées. Objectif 2018 : 200 installations.
- ▶ la biomasse, avec la mise en place d'unités mobiles de méthanisation et de gazéification servant de plate-forme pédagogique et de démonstration pour la filière agricole,
- ▶ le déploiement du programme Service Local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie Réunion (Slime). Objectif 2018 : 4 000 foyers.

### PLUS DE 1 MILLION D'EUROS POUR LA GESTION DES DÉCHETS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Depuis la loi NOTRe d'août 2015, la Région est en charge de l'application d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), dont l'un des aspects est l'économie circulaire que la Collectivité s'est engagée à soutenir par le biais d'actions concrètes telles que la sensibilisation des publics, le soutien et l'accompagnement des entreprises, des acteurs (publics, privés et associatifs)... En 2018, l'approbation du PRPGD permettra notamment de soutenir l'Observatoire des déchets porté par l'Agorah et la CER-BTP...



LA RÉUNION!  
positive.



**LA RÉUNION  
NOUT'  
CULTURE MÉTISS,  
NOUT'FIERTÉ**



# BILAN 2017 /PILIER 5/CULTURE

## POUR LA VALORISATION DE LA CULTURE RÉUNIONNAISE

La Région s'est engagée sur la mandature 2015-2021 à placer **LA CULTURE AU COEUR DE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉUNION**. Cela se traduit par un projet co-construit avec les acteurs culturels, les institutions et toutes les forces vives qui partagent la même ambition.  
**EN 2017 UN BUDGET DE PRÈS DE 23 M € DÉDIÉ À LA CULTURE**

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

### ► UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX ACTEURS CULTURELS

La Région maintient son soutien à la création artistique, à sa diffusion, et à la structuration du secteur culturel. Les aides concernent les artistes, associations, lieux de diffusion et pôles de référence dans les secteurs de la musique, théâtre, danse, arts visuels, audiovisuel, littérature, cultures régionales. En 2017, un accord cadre régional a été signé pour l'emploi et les compétences dans le spectacle vivant pour un budget de 4 500 000€, notamment pour les dispositifs hors les murs 2017 : 6 communes et 16 structures ont bénéficié de ce dispositif pour 24 représentations (Budget 2017 : 55 312€) ; le « Réseau à l'Est » : pour le développement d'une offre artistique et de qualité à l'Est, et un rééquilibrage de l'offre culturelle. Une Programmation de la salle Gramoun Lélé a été portée en partenariat Région/Théâtre les Bambous d'avril à décembre 2017. La salle a accueilli 10 spectacles et 24 représentations (Budget 2017 : 120 000€) ; **LE SOUTIEN AU PROGRAMME D'ACTIVITÉS DES SALLES DE CRÉATION** : La Région a accompagné à hauteur de 1 086 000 € 13 salles réparties dans l'île. Des subventions ont été attribuées aux compagnies pour les aides à l'écriture et à la recherche et les aides à la création et à la production artistiques (48 compagnies) ; **LA PROMOTION DE LA SCÈNE RÉUNIONNAISE ET L'ENCOURAGEMENT À SA DIFFUSION (HORS MUSIQUE)** : 10 compagnies de spectacles vivants ont été soutenues pour l'export de leur projet.

### ► L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

**LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR)** qui a fêté ses 30 ans cette année, reste le chef de file de l'enseignement artistique : le nouveau CRR de St Denis (Centre Maxime Laope) a été inauguré en mars 2017 ; Des travaux sont menés sur les sites de St Pierre et de St Paul. La Région Réunion apporte **SON SOUTIEN AUX ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE** et a participé à l'organisation d'une VAE et au démarrage d'une formation en cours d'emploi pour l'obtention du Diplôme d'État pour les professeurs de musique (797 H sur 2 ans). Des bourses de formation pour les métiers des arts et de la culture ont été allouées à hauteur d'un montant total de 1.700.000€.

### ► LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

En 2017, le Conseil Régional a mené de nombreuses actions de valorisation du maloya, du moringue, du marronage. Il a par ailleurs accompagné des opérations de **VALORISATION ET DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE** (conférences, expositions, éditions...). La Région a soutenu la mise en valeur du patrimoine culturel pour un montant de 440 000€.

### ► DES STRUCTURES MUSÉALES RÉNOVÉES

La Région Réunion développe l'**ACCÈS À LA CULTURE** à travers notamment des **4 STRUCTURES MUSÉALES RÉGIONALES** : Kélonia, le musée Stella Matutina, la Cité du Volcan et le Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien (MADOI). Leur gestion est confiée à la SPL Réunion des musées régionaux par le biais d'un contrat de délégation de service public. La collectivité poursuit une politique volontariste de modernisation de ses structures muséales et de diffusion des savoirs, mais également d'enrichissement, de conservation et d'accessibilité des collections régionales à un large public.

## CHIFFRES DE FRÉQUENTATION DES SITES DE JANVIER À NOVEMBRE 2017

**Cité du volcan : 105 487 visiteurs**

**MADOI : 8 483 visiteurs**

**Stella Matutina : 108 426 visiteurs**

**Kélonia : 145 560 visiteurs**

Structures muséales	Montant de la subvention
Cité du volcan	1 173 015,00 €
MADOI	1 397 680,00 €
Stella Matutina	2 467 000,00 €
Kélonia	1 249 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 286 695,00 €</b>

# BILAN 2017 /PILIER 5/SPORT

## POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Sur le plan sportif, les orientations majeures et les actions engagées par la collectivité régionale se sont définies par le maintien de l'engagement pris en faveur des ligues et comités signataires de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs ; l'étude de programmation pour la réalisation de l'Institut Régional du Sport de l'Océan Indien ; l'importance de l'enveloppe budgétaire consacrée au soutien à l'investissement dans le domaine du sport local, grâce au Plan de Relance Régional ; la réalisation de l'événementiel « Pandathlon » (6<sup>ème</sup> édition), et l'effort engagé en matière de développement durable à travers le partenariat signé avec l'association WWF ; le soutien au monde associatif pour leurs projets d'organisation de manifestations et de déplacements.

### SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ORGANISMES SPORTIFS RÉGIONAUX

La mise en place d'un cadre partenarial et financier globalisé a permis aux ligues et comités, principaux acteurs de la politique sportive locale, d'assurer une programmation annuelle et pluriannuelle de leurs activités. 67 disciplines ont bénéficié de cet accompagnement dans le cadre de leur programme d'activités annuel, au niveau de **LA FORMATION DES CADRES ET DES ATHLÈTES, DES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES, ET DE L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE ET DE COMPÉTITION.**

Le Centre Médico-sportif Régional a été attributaire d'une aide au fonctionnement en vue d'assurer l'évaluation et le suivi des athlètes de haut niveau notamment ceux inscrits aux pôles « espoirs » et au pôle France. Globalement, une enveloppe de l'ordre de **13 MILLIONS D'EUROS A ÉTÉ CONSACRÉE AU SECTEUR DES LIGUES ET DES COMITÉS SPORTIFS DE 2010 À 2016, AVEC UNE ENVELOPPE SPÉCIFIQUE DE 1,8 MILLIONS D'EUROS POUR L'ANNÉE 2016.**

### ► ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

Les associations du secteur socio-éducatif demeurent un des axes forts d'accompagnement du Conseil Régional en vue de l'épanouissement des Jeunes. La Région en liaison avec le Rectorat a initié un programme pilote à travers la mise en place de **CLASSES « ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : A.P.P.N. »** en direction des élèves des lycées professionnels. Ainsi de 2010 à 2016 le budget consenti pour aider à la réalisation de l'ensemble de ces activités s'est élevé à 458 000€, comprenant pour l'année 2015/2016, une enveloppe de **66 000 €** en direction de 26 lycées locaux.

### ► ORGANISER DES ÉVÉNEMENTIELS FAVORISANT LE SPORT POUR TOUS.

Pour l'année 2017, la Région Réunion a mis en œuvre sa manifestation d'envergure en faveur de l'environnement : Le Pandathlon s'est déroulé sur le territoire de la commune de Saint-Denis (site du Colorado) et qui a réuni pas moins de 2000 participants, sur 3 parcours de marche (5 km, 10 km et 25 km). Les recettes des inscriptions étant versées à l'association Globice pour un projet de protection des dauphins.

### ► FINANCEMENT DES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les manifestations et épreuves sportives organisées par les ligues, comités, clubs, et autres opérateurs sont des temps forts incontournables pour les échanges et compétitions, et pour l'élévation des niveaux sportifs de nos athlètes locaux. La Région a apporté un soutien aux associations sportives pour l'organisation financière de leurs compétitions, et c'est un montant de plus de 4,5 millions d'euros qui a été accordé de 2010 à 2016 pour l'accompagnement de plus de 730 projets, dont 788 900€ en 2016 pour le financement et la réalisation de plus de 143 projets.



# L'ACTION 2018 / PILIER 5

## PRÈS DE 21 MILLIONS D'EUROS POUR LE SECTEUR CULTURE ET PATRIMOINE LA RÉUNION, NOUT' CULTURE MÉTISS, NOUT' FIERTÉ

En 2018, La Région Réunion continuera à affirmer l'identité, la fierté réunionnaise. Elle s'attachera à poursuivre ses actions en faveur de la culture, en impulsant une politique de développement culturel aux côtés des acteurs.

► **BUDGET TOTAL : 23 809 755 € DONT AE : 11 783 695 € CP : 12 026 060 €**

### ORGANISER LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE

Conformément aux orientations budgétaires de la Région, 2018 sera l'année de **LANCEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE**. La Région souhaite recueillir l'avis de tous les Réunionnais sur la question de la culture et reste ainsi sur l'axe de partage et de co-construction de sa politique, en maintenant un dialogue constant avec tous les acteurs. Cette consultation permettra aux artistes mais surtout à toute la population réunionnaise de s'exprimer à la fois sur ses pratiques mais aussi sur sa vision de la culture actuelle et à venir. Le programme des études comprend en outre la réalisation des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la redéfinition et la mise en place d'un mode de gestion idoine pour les structures muséales. De plus, la collectivité mènera des études de faisabilité pour la mise en œuvre du projet de mise en valeur du marronnage, du maloya et du moringue. (Étude dans le domaine de la Culture : 140 000€).

### PROMOUVOIR ET VALORISER LA CULTURE ET L'IDENTITÉ RÉUNIONNAISE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET DANS LE MONDE ENTIER

Des conférences, des expositions, des animations culturelles et patrimoniales à destination du grand public et des scolaires enrichiront le programme d'actions en matière d'éducation patrimoniale au cours de l'année 2018. (Education Patrimoniale **91 090 €**)

Le projet de mandature prévoit la création d'une **AGENCE DES MUSIQUES ET DES DANSES TRADITIONNELLES**, qui permettra de valoriser le patrimoine musical de La Réunion, le maloya et le séga, notamment par le biais de la mise en place d'une exposition sur les ségatières réunionnais. Des actions spécifiques seront portées par le PRMA pour la mise en œuvre de cette agence.

**LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT** bénéficiera d'un soutien fort de la collectivité notamment pour répondre aux enjeux de démocratisation et de démocratie culturelles, de soutien et de valorisation de la création artistique réunionnaise et de professionnalisation de la filière. L'intervention de la collectivité se poursuivra en 2018 conformément aux axes stratégiques du schéma régional adopté en juillet 2014.

Des chantiers importants se concrétiseront en 2018 : la **SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE RÉGIONAL** pour la mise en œuvre d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences qui mobilisera les partenaires institutionnels et professionnels, la **MISE EN PLACE D'UN "PASS' CULTURE LYCÉES ET APPRENTIS"**, la **RÉALISATION DE HUIT "RÉSIDENCES ARTISTIQUES DE TERRITOIRE" DANS LES HAUTS DE L'ÎLE**.

### ► ÉVÉNEMENTIELS

L'organisation d'événements culturels se poursuivra en 2018. Contribuant au **RAYONNEMENT ET À LA TRANSMISSION DES CULTURES RÉUNIONNAISES**, la politique événementielle impulsée par la Région, à travers diverses **MANIFESTATIONS CALENDAIRES GRATUITES**, s'illustre comme levier de développement et de valorisation des territoires, avec des interactions et des synergies croissantes entre culture, économie et communes partenaires. L'organisation d'événements culturels par la collectivité régionale participe à plusieurs objectifs : promouvoir toutes les cultures de La Réunion ; permettre à un large public d'assister à des manifestations de qualité et gratuites ; aller à la rencontre de ceux qui n'ont pas accès de façon aisée à la culture ; favoriser l'emploi des artistes ; valoriser et transmettre des éléments de notre identité créole... (Diverses manifestations culturelles **700 000 €**)



## PILIER 5 NOTRE IDENTITÉ, NOTRE CULTURE, NOTRE FIERTÉ

### ENCOURAGER LA CRÉATIVITÉ ARTISTIQUE

La Région ré-affirmera son soutien en faveur du **DÉVELOPPEMENT DE L'ART CONTEMPORAIN** par son soutien à la création artistique au travers de projets de recherche, de résidences d'artistes, d'acquisition de matériel. Le soutien à la création se traduit aussi par une politique régionale d'**ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART** visant à la mise en valeur et au soutien des artistes locaux. **SON SOUTIEN À LA DIFFUSION** pour une meilleure visibilité des artistes et l'accessibilité de leurs œuvres au public ; la structuration de l'art contemporain réunionnais avec l'aide du FRAC, en partenariat avec les structures locales (Ecole Supérieure d'Art, Ecole d'Architecture, acteurs culturels) ; **L'INSTALLATION D'ŒUVRES D'ART DANS L'ESPACE PUBLIC** ou l'association d'artistes à des projets d'aménagement (gares routières, aires de covoiturage, NRL, giratoires...) avec un double objectif : celui de soutenir la commande publique et de **RENDRE L'ART CONTEMPORAIN ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE**. (Œuvres d'art Région **300 000 €**)

### ACCOMPAGNER

#### LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR CULTUREL

La Réunion est riche de projets musicaux de création, de diffusion et de résidences qui se déploient à l'échelle locale et essaient sur des scènes nationales et/ou internationales. La Région continuera à mobiliser le Pôle Régional des Musiques Actuelles via des dispositifs spécifiques afin de **PROFESSIONNALISER LE SECTEUR**. La collectivité renforcera son **SOUTIEN PARTICULIER AUX FESTIVALS AINSI QU'AU MARCHÉ DES MUSIQUES DE L'Océan Indien (IOMMA)**. Ce marché facilite la circulation des artistes non seulement sur le grand océan Indien mais également sur les territoires lointains. (Schéma des lieux de diffusion et de création de spectacle vivant **890 000€**)

#### ► DISPOSITIFS RÉGIONAUX AUX ENTREPRISES CULTURELLES

Concomitamment au soutien apporté aux associations (765 000 € de subventions d'équipements), la Région poursuivra son soutien à l'économie culturelle. En 2018, les entreprises culturelles locales pourront solliciter la Région afin de bénéficier d'aides à la création d'emplois, à l'investissement, au conseil extérieur ou encore d'aides aux projets (pour les filières du livre et du spectacle vivant). Le dispositif d'aides sera élargi aux librairies indépendantes locales conformément aux préconisations du schéma régional de la lecture publique et de la littérature réunionnaise. Dans cette perspective, un contrat de filière sera signé avec l'Etat. (Aides aux entreprises culturelles **402 000€**)

#### ► 400 000 € POUR LE SCHÉMA RÉGIONAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET FORMATION CULTURELLE

Afin de garantir une **ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE POUR TOUS LES RÉUNIONNAIS**, la Région Réunion poursuivra son action volontariste visant à compléter le maillage territorial de l'offre d'enseignement artistique, de renforcer les structures d'enseignement artistique et d'**AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT**. 2018 verra la poursuite de la mise en place des actions du schéma : poursuite du plan de formation continue professionnelle en musique pour tous les enseignants, quel que soit leur statut, avec notamment l'organisation à La Réunion d'une session de formation en cours d'emploi pour l'obtention du Diplôme d'Etat de musique (733 heures sur une durée de 2 ans).



# L'ACTION 2018 / PILIER 5

## PRÈS DE 5 MILLIONS D'EUROS POUR LE SECTEUR SPORT RÉUNIONNAIS LA RÉUNION, NOUT' CULTURE MÉTISS, NOUT' FIERTÉ

Les orientations de la politique sportive régionale engagées au titre de l'année 2018 s'inscriront dans la continuité de celles qui ont été mises en œuvre en 2017 : renforcer les valeurs sportives comme vecteur de réussite et d'excellence réunionnaises.

Pour l'année 2018, la collectivité régionale maintiendra la priorité de ses interventions sur celles dévolues à ses obligations légales et contractuelles, en ciblant principalement la formation, et le soutien apporté aux actions des ligues et des comités sportifs locaux. **LE LANCEMENT DES ÉTUDES POUR LA RÉHABILITATION DES SITES DU CREPS** sur la Plaine des Cafres et Saint-Denis, ainsi que la **DÉFINITION DU STATUT DE L'IRSOI ET DES PREMIÈRES ACTIONS ENGAGÉES**, conforteront le positionnement de la collectivité dans sa politique de développement en faveur de la **PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT-NIVEAU**. De la même manière, les premiers échanges engagés en direction des pays de la zone océan Indien permettront de définir le périmètre d'intervention des actions envisagées, avec la volonté de constituer rapidement une plate-forme de formations adaptée et performante en direction des sportifs.

L'année 2018, engage la collectivité dans un exercice budgétaire plus contraint, pour mettre en œuvre les orientations de la mandature. **BUDGET TOTAL : 5 191 066 €** dont 2 849 666 € de crédit de paiement.

### FAIRE DE LA RÉUNION UN POLE SPORTIF D'EXCELLENCE RECONNU EN OUTRE-MER

#### ► PLUS DE 2 MILLIONS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ORGANISMES SPORTIFS RÉGIONAUX

La Région apportera son soutien aux ligues et comités, principalement dans les domaines suivants : La démocratisation des pratiques sportives ; le perfectionnement des athlètes ; la formation des cadres et des dirigeants ; les compétitions sportives sélectionnées pour leur attractivité touristique et leurs retombées médiatiques. (Subvention dans les domaines sportifs **2 036 287 €** ; Subvention d'équipements domaine sport **387 798 €**)

#### ► FAVORISER LES ÉTUDES SECONDAIRES SPORTIVES DE HAUT NIVEAU

Afin de permettre aux jeunes sportifs locaux, disposant d'un réel potentiel, de pouvoir concilier leurs études secondaires et une carrière sportive de haut niveau, la Région maintiendra en 2018 son intervention en faveur des lycéens désirant intégrer une filière de haut niveau en France métropolitaine, tout en redéfinissant les modalités d'attribution des aides, compte tenu des contraintes budgétaires. (Aides individuelles études secondaires et sportives **187 579 €**)

#### ► RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE LA RÉUNION DANS LE MONDE : L'INSTITUT RÉGIONAL DU SPORT OCÉAN INDIEN (IRSOI)

Le **DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT-NIVEAU** s'engage désormais à travers les **ÉTUDES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN IRSOI**. En effet, au regard des coûts importants supportés par les acteurs du mouvement sportif en terme de mobilité, et au regard du niveau de pratique des sportifs de la zone océan Indien, **LA RÉUNION** sera désormais une **PLATE-FORME DÉTERMINANTE**, en apportant sa contribution en terme de **FORMATION DE SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU**, mais aussi en structurant une **FILIÈRE DE FORMATION DE CADRES TECHNIQUES SPORTIFS**.

Cette démarche permettra un développement simultané des sportifs et des cadres des pays de la zone en structurant une filière de développement local. Les premières actions dans le cadre de l'IRSOI ont été menées dès la fin de l'année 2017 avec la validation d'un dispositif spécifique d'accompagnement à la mobilité dans la zone océan Indien. Les partenariats sportifs ainsi instaurés avec les pays de la zone, en termes de stages de perfectionnement, de formation de cadres et d'échanges sportifs, constitueront les bases de son développement. (Institut Régional du Sport Océan Indien (IRSOI) **296 000 €**).



LA RÉUNION!  
positive.



**PLUS  
D'ÉGALITÉ  
DES CHANCES  
POUR  
LES FAMILLES**



# BILAN 2017 /PILIER 6

## POUR LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES CLÉS

Bien que cette compétence ait été transférée aux Régions en mars 2014, la Région Réunion mène depuis 2010, une politique d'égalité des chances dynamique et impliquée pour combattre les injustices et favoriser la réussite du plus grand nombre.

### > LES CASES À LIRE :

- 41 cases à lire réparties sur toute l'île

### > L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE :

- ▶ PRÈS DE 2M € consacrés à l'insertion des jeunes
- ▶ 67 % de sorties positives en 2016

### > LES FORMATIONS « COMPÉTENCES CLÉS EN SITUATION PROFESSIONNELLE » :

- ▶ Depuis 2011, plus de 1 300 stagiaires bénéficiaires de ces formations.

### > LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE :

- ▶ Lancement des plate-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs en partenariat avec l'État dans les micro régions de l'île en vue d'identifier plus efficacement les décrocheurs et les orienter vers des solutions adaptées et personnalisées.

## POUR LA SANTÉ DES RÉUNIONNAIS

- ▶ PLUS DE 300 000 € consacrés au domaine de la santé (aides aux associations, actions de prévention etc)
- ▶ Organisation de journées de sensibilisation (lutte contre le diabète, nutrition, sport) à destination de la jeunesse et des agents de la collectivité dans le cadre de la journée mondiale du diabète.

## POUR UN ÉGAL ACCÈS AU NUMÉRIQUE

- ▶ **WI RUN** : 67 spots wifi gratuits déployés sur toute l'île
- ▶ **POP 2** : + de 110 000 jeunes bénéficiaires du POP depuis 2010.

## POUR PLUS DE PROXIMITÉ

- ▶ Ouverture d'une annexe de proximité de la Région, au Port, rattachée à l'antenne ouest, pour mieux répondre aux attentes des Réunionnais et leur offrir un accueil et un service de qualité.

## POUR UNE LIBRE CIRCULATION :

- ▶ En 2017, + de 110 000 Réunionnais bénéficiaires de la continuité territoriale (Métropole-Réunion / Réunion-Métropole)



# L'ACTION 2018 /PILIER 6

## PLUS DE 70 MILLIONS D'EUROS POUR PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES, POUR COMBATTRE LES INJUSTICES

► **MIEUX RÉPONDRE AUX LÉGITIMES ATTENTES DES FAMILLES RÉUNIONNAISES**

► **TENDRE VERS UNE VÉRITABLE ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS LES RÉUNIONNAIS ET RÉUNIONNAISES**

### POUR REDONNER CONFIANCE

La collectivité poursuivra en 2018 ses actions afin d'**ÉQUIPER CHAQUE RÉUNIONNAIS D'UN BAGAGE COMPÉTENCES CLÉ** (lecture, écriture, calcul, numérique) lui permettant un **ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL**.

Dans cet objectif, la Collectivité mobilisera en 2018, **PRÈS DE 2M€ :**

- Le dispositif **CASE À LIRE** (41 CAL à ce jour) continuera à être consolidé ainsi que la professionnalisation des animateurs.
- Pour une meilleure connaissance des publics en difficulté d'apprentissage, la Région Réunion sera à l'initiative de la **RÉALISATION D'UNE NOUVELLE ENQUÊTE** dans le but de **MIEUX APPROCHER LES PUBLICS EN DIFFICULTÉ** et d'**APPORTER DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE PLUS FINS ET PERTINENTS**.
- Des actions de formation seront menées en faveur du public en situation de handicap en difficulté d'apprentissage.
- Les formations « **COMPÉTENCES CLÉS EN SITUATION PROFESSIONNELLE** » seront poursuivies.
- Le dispositif « **RÉSEAU D'ÉCRIVAINS PUBLICS** » sera poursuivi afin d'accompagner les Réunionnais dans leurs démarches administratives (aide au remplissage d'un dossier, d'un chèque etc).

### LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La lutte contre le décrochage en formation initiale représente des enjeux humains, sociaux et économiques majeurs et particulièrement pour La Réunion où les jeunes sont touchés davantage par la précarité et le chômage. En 2018, **+ DE 160 000 € SERONT CONSACRÉS À LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE**, la collectivité poursuivra notamment, son action de mise en place de **PLATE-FORME DE SUIVI ET D'APPUI AUX DÉCROCHEURS** dans chaque arrondissement territorial dans le cadre de la convention (Préfecture-Rectorat-DAAF). Trois d'entre elles ont été installées en 2017 (Sud, Ouest et Est) et la prochaine sera effective dès 2018 dans le nord.

En outre, **1 800 000 M€** seront consacrés en 2018 à l'école de la deuxième chance.

### POUR UN ÉGAL ACCÈS AU NUMÉRIQUE

La Région poursuivra en 2018 son **DISPOSITIF POP2** prévoyant un ordinateur pour chaque jeune de seconde ou apprenti ainsi qu'une connexion internet pour les plus modestes.

Le POP 2 mobilisera une **ENVELOPPE DE 6.8 M€** afin d'accompagner au mieux les lycéens et leur proposer les meilleures conditions de travail.

Parallèlement, la collectivité poursuivra le **DÉPLOIEMENT DE SPOTS WIFI GRATUITS SUR TOUTE L'ÎLE**. À ce jour, 67 spots **WIRUN** - wifi gratuits sont opérationnels.



## PILIER 6 PLUS D'ÉGALITÉS DES CHANCES POUR LES FAMILLES

### POUR MIEUX SE PROTÉGER ET PRÉVENIR

**PLUS DE 400 000 € SERONT CONSACRÉS À LA SANTÉ POUR L'ANNÉE 2018.**

Il s'agira en 2018 de mettre en œuvre notamment :

- ▶ des actions sport/santé/nutrition à destination des Réunionnais afin de sensibiliser sur le diabète notamment qui touche un grand nombre de familles réunionnaises.
- ▶ une réflexion sur le développement d'environnements propices à la pratique de l'activité physique permettant la création de parcours de santé.
- ▶ une réflexion pour un partenariat avec le rectorat afin de sensibiliser les jeunes.

Le dispositif **EMPLOIS VERTS** représentant plus de 2000 emplois par an, sera poursuivi. Les emplois verts entretiennent, embellissent et sécurisent les sites et sentiers touristiques de l'île. Il s'agira en 2018 de poursuivre les travaux et notamment sur la professionnalisation des associations emplois verts à travers la création d'un groupement d'employeurs, la valorisation des sites touristiques... À ce titre, **PLUS DE 10 M €** seront mobilisés.

### POUR UNE LIBRE CIRCULATION

**PRÈS DE 50 M € CONSACRÉS À LA MOBILITÉ EN 2018 :**

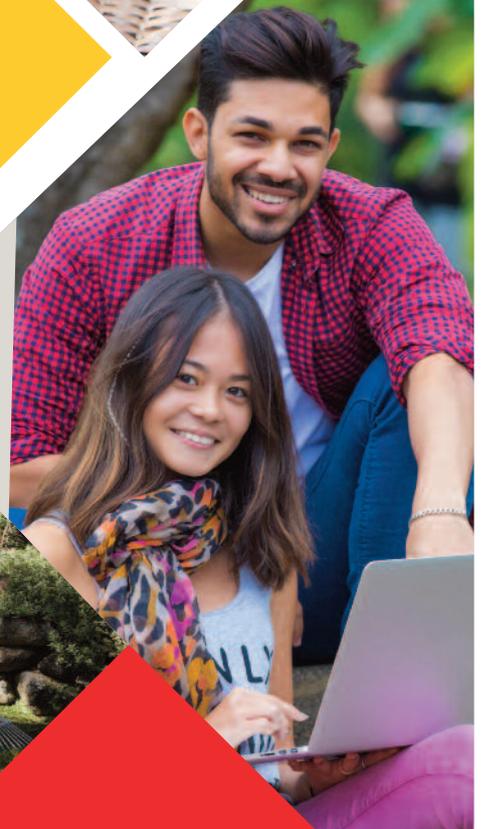
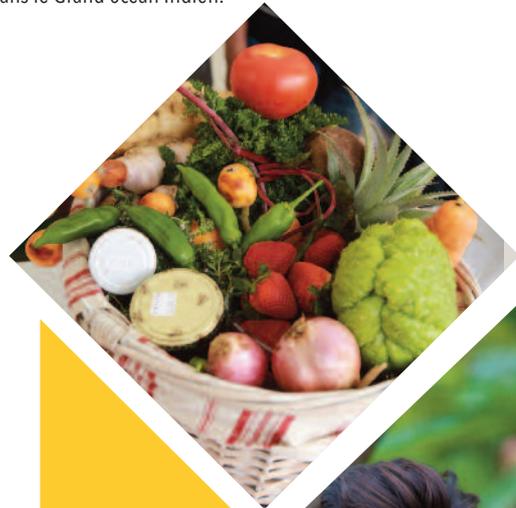
La continuité territoriale, véritable dispositif d'égalité des chances, répond à la priorité pour La Région de permettre et simplifier la libre circulation des Réunionnais en France et à La Réunion. Ce dispositif, faisant écho au principe de justice et d'équité apparaît comme essentiel afin d'offrir aux familles réunionnaises, une possibilité de se déplacer, aussi bien pour des motivations personnelles que professionnelles. Ainsi, le dispositif de continuité territoriale est reconduit pour l'année 2018.

À ce titre, la collectivité mobilisera en 2018, **UNE ENVELOPPE DE 34M €** pour la continuité territoriale (Réunion-Métropole et Métropole-Réunion).

La Région renouvellera également son programme de **MOBILITÉ ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE** intégrant toutes les mesures d'accompagnement en faveur des Réunionnais souhaitant s'inscrire dans un parcours de mobilité. Ainsi, **PRÈS DE 16 M €** seront mobilisés.

### PARMI LES PROJETS PHARES, LA RÉGION LANCERA EN 2018 :

- ▶ **LE DISPOSITIF ÉTUDIANTS CONNECTÉS** se traduisant par la mise en ligne d'une plateforme internet visant à créer un lien entre les étudiants installés en Métropole dans un premier temps et ainsi créer un réseau d'échanges et de solidarité.
- ▶ **LE DISPOSITIF ERASMUS OI** visant à développer les échanges éducatifs dans le Grand océan Indien.



LA RÉUNION!  
Positive.



**CAP SUR LE  
MONDE,  
CAP SUR  
L'OcéAN  
INDIEN**



# BILAN 2017 /PILIER 7

## L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

L'insertion de La Réunion dans son environnement régional constitue un axe majeur de la mandature de la Région.

Le positionnement stratégique de La Réunion et les partenariats renforcés entre la collectivité et les pays de la zone offrent de réelles perspectives de développement dans de nombreux domaines (tourisme, éducation, recherche/innovation...)

La politique de coopération régionale s'inscrit principalement dans le cadre du programme Interreg V Océan Indien 2014-2020 instrument privilégié du partenariat renforcé avec les pays du "grand océan Indien".

La convention-cadre Interreg, déclinaison opérationnelle du programme Interreg V Océan Indien contractualise les relations bilatérales et les domaines d'intérêts entre la collectivité et chacun de ces partenaires.

Au cours du dernier trimestre 2016, les premières conventions cadre Interreg ont été conclues avec la république de Maurice le 11 octobre et avec l'Union des Comores le 30 novembre.

En 2017, la collectivité a entrepris de poursuivre la démarche pour créer les conditions d'un partenariat renforcé avec l'ensemble des pays de la COI. C'est ainsi que le 14 août 2017, la convention-cadre Interreg a été signée entre la république de Madagascar et la Région Réunion.

La coopération avec les pays de l'océan Indien connaît ainsi une nouvelle gouvernance avec la signature de la convention-cadre Interreg.

## L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL DES ENTREPRISES

Les antennes de la collectivité à l'étranger contribuent à assurer l'accompagnement de nos opérateurs économiques in situ.

Précurseur, l'antenne de la région à Antananarivo assure l'accompagnement des entreprises réunionnaises depuis 2002.

En 2015, la collectivité a renforcé sa présence dans la zone avec l'ouverture à Maurice de son antenne au sein de la Cyber city, le quartier des affaires à Ébène.

En 2017, une nouvelle étape a été franchie avec l'ouverture de l'antenne de la collectivité à Moroni en Grande Comores et de jeunes réunionnais diplômés sous contrat de volontariat de solidarité internationale (VSI) sont venus renforcer la compétence technique des antennes de Maurice et des Comores.

## PLUS DE 23 MILLIONS POUR LES ACTIONS DE COOPÉRATION

Entré dans sa phase opérationnelle en juillet 2016, le programme Interreg V a permis, depuis cette date, le financement de 78 projets de coopération, pour un montant FEDER de 19,9 M€.

Fin 2017, plus de 31 % de l'enveloppe du programme Interreg V Océan Indien sera engagé notamment au profit de projets dans les domaines de la recherche et l'innovation, la formation et le renforcement des compétences ainsi que le développement économique.

Le 1er décembre dernier, lors de la réunion du comité de suivi les représentants de la commission européenne ont salué l'état d'avancement très positif du programme Interreg V Océan Indien et l'implication des pays membres de la COI qui étaient tous représentés.

En 2017, la Région a par ailleurs validé un nouveau dispositif d'aide régionale au développement. Le cadre d'intervention "Cap sur le monde, cap sur l'Océan Indien" a pour objectif :

- ▶ soutenir la réalisation d'actions de coopération dans les domaines du tourisme et de l'éducation avec Madagascar et les Comores (nos partenaires les plus démunis de la zone)
- ▶ accompagner les initiatives pour favoriser l'émergence de projets éligibles au programme Interreg (dispositif d'amorce)



# L'ACTION 2018 /PILIER 7

## PLUS DE **2,5 MILLIONS D'EUROS** CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'Océan Indien

### L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

En 2018, dans la poursuite de la démarche partenariale entreprise avec les pays membres de la COI, et dans le prolongement du protocole signé avec la république des Seychelles le 20 octobre 2017, des travaux seront menés afin d'aboutir à la signature de la convention-cadre Interreg au premier semestre.

Parallèlement, en lien avec Mayotte, l'élargissement de la démarche de convention-cadre sera élargie au volet transnational du programme Interreg V Océan Indien. Il s'agira dans un premier temps de recueillir l'intérêt d'autres pays partenaires pour la mise en œuvre de la démarche notamment ceux du continent africain.

### L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL DES ENTREPRISES

En 2018, l'implantation d'une nouvelle antenne de la collectivité à Mahé viendra compléter le réseau existant, développer la visibilité de La Réunion dans la zone et renforcer nos liens économiques avec les Seychelles.

En 2018, un (e) jeune réunionnais (e) diplômé (e) sous contrat de volontariat de solidarité internationale viendra renforcer la compétence technique de l'antenne de Madagascar.

Le budget 2018 s'attache aussi à poursuivre la politique d'ouverture internationale menée par la Région avec pour priorité, de renforcer la coopération économique notamment au titre du pilier 3 « soutien à l'international » en direction de nos pays cibles parmi lesquels l'Australie, la Chine, l'Inde et Maurice ainsi que de plusieurs pays définis comme étant prioritaires : Mozambique, Madagascar, Seychelles, Union des Comores.

### LA PARTICIPATION AUX PRINCIPALES ORGANISATIONS RÉGIONALES

Le renforcement de la coopération multilatérale, autre volet de la stratégie de coopération de la collectivité passe par une plus grande implication de La Réunion au sein de la Commission de l'Océan Indien.

En 2018, la Région participera aux travaux des groupes de travail ad hoc

constitués par la COI notamment ceux relatifs à l'évolution institutionnelle et les perspectives de la COI.

Parallèlement, dans le but d'une meilleure intégration régionale et de la prise en compte des intérêts et de la place de La Réunion au sein des organisations régionales, la collectivité soutiendra la demande d'adhésion de la France/Réunion introduite auprès de l'Association des États Riverains de l'Océan Indien (IORA).

### PLUS DE 13 MILLIONS POUR LES ACTIONS DE COOPÉRATION

- ▶ Renforcer les relations avec les pays de l'océan Indien
- ▶ Aider les entreprises réunionnaises à rayonner et conquérir des marchés dans la zone
- ▶ Accompagner les jeunes dans leur ouverture au monde
- ▶ Insérer La Réunion dans son environnement régional
- ▶ Soutenir la stratégie d'ouverture internationale

Les moyens financiers principaux seront concentrés au sein du programme Interreg V Océan Indien et en 2018, une enveloppe régionale de plus de 1,85 million d'euros sera consacrée aux actions de coopération régionale cofinancées par le FEDER.

C'est ainsi un montant total de **PRÈS DE 12,4 MILLIONS D'EUROS** (dont 10,5 M€ de FEDER) qui seront mobilisés en faveur des actions de coopération

En 2018, une enveloppe spécifique de 350 000 euros sera affecté à la réalisation de projets de coopération du nouveau dispositif d'aide régional au développement « cap sur le monde, cap sur l'Océan Indien »

